

# **Visite du chantier du contournement par Monsieur François GOULARD, Secrétaire d'Etat aux transports et à la mer.**

## **Allocution de Jean PICART, Maire et Conseiller Général d'ETAIN**

Lundi 20 décembre 2004

---

Monsieur le Ministre,  
Monsieur le Préfet,  
Madame le Sous-Préfet,  
Messieurs les Parlementaires,  
Monsieur le Vice-Président du Conseil Régional de Lorraine,  
Monsieur le Président du Conseil Général de la Meuse,  
Monsieur le Vice-Président du Conseil Général de la Meuse,  
Messieurs les Conseillers Régionaux,  
Monsieur le Directeur de la DDE et ses chefs de services,  
Messieurs les Maires, Mesdames et Messieurs,

Au nom de la Communauté de Communes du Pays d'Etain et en mon nom personnel, je tiens à vous souhaiter la bienvenue dans le Pays d'Etain.

Bienvenue dans ce magnifique Salon d'Honneur de l'Hôtel de Ville d'Etain classé à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques depuis trois ans.

Un mot d'histoire tout d'abord : la célèbre bataille d'Etain Buzy a commencé dès le 24 août 1914, vidant la ville d'Etain et les villages environnants de leurs habitants. Dès le 25 août, les Allemands occupent la ville, qui sera détruite à 90% par les Français installés dans la vallée et sur les côtes de Meuse dès le début de la première guerre mondiale.

Un architecte de l'Ecole de Nancy, Joseph Hornecker, a reconstruit l'Hôtel de Ville dès 1922 voilà pour le côté historique.

Il faut savoir aussi que nous sommes en Communauté de Communes depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1999 et qu'elle fonctionne dans les meilleures conditions, avec à son actif un bilan remarquable notamment dans les domaines scolaire et économique avec l'extension de la zone industrielle et la réhabilitation de bâtiments industriels.

Les projets en cours sont nombreux, création de deux lotissements, aménagement foncier, transformation du Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme, déjà bien avancés, création d'une future zone artisanale et commerciale et création d'une nouvelle voirie afin de désenclaver la zone industrielle depuis l'un des giratoires du contournement d'Etain qui sera un atout pour le développement économique de notre territoire.

Ajoutons encore, la reconstruction du collège Louise Michel qui vient de débiter grâce à la politique volontariste du Conseil Général de la Meuse.

Le contournement d'Étain a une vieille histoire, on en parlait déjà voici une quarantaine d'années. Il fut inscrit dans le contrat après mines, grâce notamment à ténacité des Elus locaux, à l'appui des Elus départementaux et régionaux, aux coups de pouce déterminants de Monsieur Bernard FITOUSSI, alors Préfet de la Meuse et du Ministre des transports Jean-Claude GAYSSOT.

Les travaux ont débuté en mai 2003 et se sont arrêtés fin juillet 2004, à la stupéfaction générale des Elus et des citoyens suite à la décision de l'Etat de geler 7 milliards d'euros de crédits soit la moitié du programme routier.

Je ne reviendrai pas ici sur les délibérations adoptées à l'automne tant par le Conseil Municipal de la Ville que le Conseil Communautaire de la Codecom, s'adressant à l'Etat pour le respect des engagements pris notamment par Monsieur le Ministre des transports au Sénat le 2 décembre 2003.

Je ne reviendrai pas davantage sur la pétition organisée par le Conseil Municipal, qui, il faut le savoir, a recueilli dans la ville 1200 signatures en trois semaines.

Le positif aujourd'hui, c'est la réponse de Monsieur le Ministre des transports au Sénat le 2 novembre 2004 suite à une question orale de Monsieur Gérard LONGUET Sénateur. Les crédits d'Etat seront débloqués au tout début de l'année 2005 afin de terminer les travaux et mettre en service le contournement.

S'agissant du programme régional de sécurité routière 2000-2006 relatif à la RN3 dans le secteur d'Étain, je tiens à vous dire la satisfaction des Elus et des populations, après la réalisation cette année du giratoire d'Eix.

Quant à la construction de la voie lente, dans la côte d'Eix en direction de Verdun, elle est prévue pour le printemps 2005, comme viennent de me le confirmer les services de Monsieur le Directeur de la DDE.

Reste, toujours sur la RN3, c'est indispensable, la sécurisation du carrefour d'Aboucourt-Hautecourt entre la RN3 et la RD114, ceux de Herméville en Woëvre et Fromezey entre la RN3 et la RD108.

Enfin, pour le prochain contrat de plan Etat Région, les Elus du Pays d'Étain solliciteront la réalisation de la deuxième branche du contournement nord-ouest d'Étain, car aujourd'hui, la ville ne bénéficie en fait que d'un demi contournement.

Un dernier mot enfin sur le projet de décret de Monsieur le Ministre des Transports relatif au transfert au département des routes nationales.

En l'état actuel des choses, seules l'autoroute A4 et la route nationale 4 sont conservées par l'Etat.

Nous savons que des parlementaires meusiens ont demandé le maintien dans le domaine public de l'Etat des routes suivantes : la RN43 de Montmédy et Longuyon, la RN8 de Longuyon à Étain sur laquelle aucune amélioration n'a été effectuée depuis plus d'une vingtaine d'années. Aucun contournement de villages n'a été réalisé hormis le contournement d'ÉTAIN malgré les promesses faites à ÉTAIN en 1986 de la transformer en voie rapide.

Compte tenu de la mauvaise qualité de cette route, le trafic n'y est pas très important, environ 5000 véhicules jours. Telle est la raison pour laquelle on nous dit que cet axe Nord Sud d'importance nationale doit être transféré aux départements de la Meuse et de la Meurthe et Moselle.

A l'évidence, le cercle est vicieux. Je partage l'opinion des parlementaires dont je viens de parler. Je sollicite, Monsieur le Ministre, le maintien de cette route dans le domaine public de l'Etat et sa transformation en voie rapide, comme promis en 1986, ce qui permettrait de soulager l'important trafic sur l'A 31.

Je pourrai parler aussi de la RN3 de Ste Ménéhould à St Jean les Buzy, ou rien n'est prévu pour l'améliorer entre Clermont en Argonne et Verdun et de la RN135 de Bar le Duc à Ligny en Barrois. Sans oublier la RN voie sacrée, où il reste à l'évidence beaucoup à faire pour la rendre moins dangereuse notamment entre Bar le Duc et Chaumont sur Aire.

Parmi les Elus, les inquiétudes sont quasiment unanimes sur la question des transferts de moyens d'autant qu'à ce jour, nous n'avons aucun engagement concret.

Il est regrettable que les propositions des parlementaires n'aient pas été retenues. Le transfert envisagé est démesuré et sans commune mesure avec les possibilités du budget départemental : je tiens à vous rappeler les lourdes charges actuelles notamment, en manière d'entretien de la voirie départementale (3300 km de routes !) et les coûts élevés du ramassage scolaire, dans un département peu peuplé qui vient encore de perdre 1000 habitants entre 1999 et 2003. Pour mémoire, je vous rappelle les prévisions de l'INSEE pour le département de la Meuse. 186 457 habitants en 2010 ; 179 243 en 2020 et 171 308 en 2029. L'assemblée départementale unanime demande une solidarité et une péréquation nationales à l'égard de notre département.

Dans le passé, le Conseil Général a beaucoup donné. Vous savez, Monsieur le Ministre, c'était au début des années 70, que le département a déjà repris une partie des routes nationales : il s'agit aujourd'hui de toutes les routes départementales dont le numéro commence par 9. L'entretien et l'amélioration sont un lourd fardeau pour le budget départemental.

Avec ce qui est prévu aujourd'hui, et compte tenu des indispensables travaux de sécurité à effectuer, vous comprendrez, Monsieur le Ministre, que nous craignons un alourdissement des impositions départementales difficile à supporter pour les meusiens. Je vous remercie de votre attention.